

Décision 18-DCC-103 du 20 juin 2018

relative à la prise de contrôle exclusif par le
groupe Neubauer de la société Damrémont
Palace Automobiles

Posted on: 06 juillet 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

AUTOMOBLIE SUFFREN

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

SOCIÉTÉ DAMRÉMONT PALACE
AUTOMOBILES (DPA)

Lire

le texte intégral de la décision

99.41 Ko